

2023/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2023/185

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du mercredi 28 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 22 juin 2023, se sont réunis au nombre de 22, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de  
membres**

En exercice : 35

Présents à la  
séance : 22

Excusés

représentés : 11

Absents : 2

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Grégory Gobron, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Gilles Melin, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Josiane Berrebi, Sylvie Deforges\*, Omar Abbazi, Valérie Marion, Jean-Paul Monteiro, Noureddine Siana, Séverin Yapo, Christian Amar Henni, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthy

\* Arrivée à 18h44 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour.

**Excusés représentés :**

Aurélien Monfils à Grégory Gobron, Souad Medani à Marcus M'Boudou, Véronique Gauthier à Sémira Le Querec, Claudine Cordes à Kykie Basseg, Sonia Schaeffer à Gil Melin, Fabrice Deraedt à Sofiane Seridji, Dounia Lebik à Siegfried Van Waerbeke, Nejla Toptas à Serge Mercieca, Jérémy Kawouk à Annabelle Mallet, José Peres à Christian Amar Henni, Claude Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Laurent Stillen, Boniface Hitimana

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaule  
91130 Ris-Orangis  
T 01 69 02 52 52  
F 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2023/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
28 juin 2023  
DÉLIBÉRATION  
N°2023/185

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire  
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du  
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**APRES DELIBERATION**

**PREND ACTE** de la communication du Maire sur les décisions n°2023/061 à n°2023/143, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité

Le caractère exécutoire de  
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 06 JUIL. 2023

Publié le : 06 JUIL. 2023

Notifié le :

La présente décision peut  
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal  
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois  
à compter de sa  
publication et de sa  
notification.

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne



**ANNEXE A LA DELIBERATION 2023/185 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUNI 2023**

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
01/03/2023	2023/061	Fixant les modalités de mise à disposition de la Maison du Passeur au profit de la Société Gaumont Télévision	CULTURE	Gaumont Télévision	700,00 € TTC, du mercredi 8 mars 2023 à 12h30 au jeudi 9 mars 2023 à 18h00
02/03/2023	2023/062	Autorisant la signature des marchés de fourniture de produits d'entretien, de petits matériels d'entretien et de matériels à usage unique – Marché 2022-33	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 Produits d'entretien : société SANOGIA, Lots n°2 et 3 : société DELAISY KARGO - HERSAND	Montant : sans montant minimum et avec le montant maximum annuel suivant : Lot n°1 : 100 000 € HT, Lot n°2 : 100 000 € HT, Lot n°3 : 100 000 € HT.
03/03/2023	2023/063	Autorisant la signature des marchés de fourniture et livraison de matériels d'électricité, de plomberie-sanitaires, de quincaillerie et accessoires divers, et de serrurerie-métallerie pour les régies bâtiment – Marché 2022-55	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : Matériel d'électricité : avec la société SONEPAR France DISTRIBUTION , Lot n°2 : Matériels de plomberie sanitaire : avec la société LEGALLAIS SAS, Lot n°3 : Matériels de quincaillerie et accessoires : avec la société LEGALLAIS SAS, Lot n°4 : Matériels de serrurerie métallerie : INFRUCTUEUX par absence d'offre.	Sans montant minimum et avec le montant maximum suivant : Lot n°1 : 600 000 € HT, Lot n°2 : 600 000 € HT, Lot n°3 : 600 000 € HT.

08/03/2023	2023/064	Relative à un contrat de prestation avec Madame Christelle LARIDANT, pour un module « Gestion du stress » organisés par Ris Emploi dans le cadre des ateliers Santé Emploi.	RIS EMPLOI	Christelle LARIDANT	500 € TTC par cycle de 5 séances, soit 100 € TTC la séance d'une heure pour 5 à 8 participants, pour l'année 2023
08/03/2023	2023/065	Relative à un contrat de prestation avec Régis COCHENNEC-DEBRAZ, formateur en communication, pour un atelier « Booster sa confiance en soi » organisé par Ris Emploi dans le cadre des ateliers Santé Emploi	RIS EMPLOI	Régis COCHENNEC-DEBRAZ	300 € TTC par journée d'intervention d'une durée de 7h, pour 5 à 12 participants. La prestation est prévue pour une durée de 2 jours. Pour l'année 2023
08/03/2023	2023/066	Fixant les modalités de règlement de deux conventions avec la Ligue de l'Enseignement pour une formation au Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) session approfondissement « public en situation de handicap »	RESSOURCES HUMAINES	Ligue de l'Enseignement	730 € TTC, du 2 au 7 mai 2023
08/03/2023	2023/067	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de formation et d'installation de l'espace FIZIO avec la société LSKOR, dans le cadre de la formation interne Gestes et Postures	RESSOURCES HUMAINES	LSKOR	12 000 € TTC pour l'année 2023
08/03/2023	2023/068	Sans objet			
08/03/2023	2023/069	Sans objet			
08/03/2023	2023/070	Sans objet			-
08/03/2023	2023/071	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de software assurance avec la société Foliateam	INFORMATIQUE	Foliateam	Montant annuel du contrat : 3 475,51 € HT
09/03/2023	2023/072	Acceptant la rétrocession d'une concession de Columbarium case N° 11	RELATION CITOYENNE	Monsieur Gilles BOUCTOT	Prix d'acquisition initiale : 1 287,21 euros, Durée de jouissance du 2 juin 2003 au 2 juin 2033 : 30 ans, Durée qui reste à courir : 10 ans. Le montant à rembourser est de 429 euros.

09/03/2023	2023/073	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé entre l'association Eveil Création et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place d'ateliers de prise de confiance en soi dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Eveil Création	720 € TTC, du 5 avril au 14 juin 2023, soit 9 mercredis à la somme forfaitaire de 80 € euros TTC la séance
09/03/2023	2023/074	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé entre l'association Latitude 91 et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place d'ateliers sur les Fake News dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Latitude 91	3 150 € TTC, du 5 avril au 14 juin 2023, de 14h00 à 16h00, soit 9 mercredis, à la somme forfaitaire de 350 € euros TTC la séance
09/03/2023	2023/075	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation passé entre l'association Les Petits Débrouillards et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place d'ateliers autour des sciences dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Les Petits Débrouillards	1 800 € TTC, du 5 avril au 14 juin 2023, soit 9 mercredis à la somme forfaitaire de 200 € euros TTC la séance
09/03/2023	2023/076	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé entre l'association Mom'Artre et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place d'un atelier d'Arts Plastiques dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Mom'Artre	3 987 € TTC, du 5 avril au 14 juin 2023, soit 9 mercredis à la somme forfaitaire de 443 € euros TTC la séance
09/03/2023	2023/077	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires Physique et comptables des véhicules et matériels terrestre à moteur	CTM	Rachat par la compagnie d'assurance SMACL suite à un vol	26 210 € Peugeot immatriculé FR-069-FZ
09/03/2023	2023/078	Fixant les modalités d'une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) pour l'année 2023	RETRAITES	Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)	Pour l'année 2023, en vue de l'organisation d'un voyage en France pour les retraités rissois
09/03/2023	2023/079	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place du projet Savoir Rouler à Vélo 2023 passé avec l'association PROVELO SUD ILE-DE-FRANCE	CITE EDUCATIVE	PRO VELO SUD ILE-DE-FRANCE	32 430 € TTC, sur la période de mars à décembre 2023 au profit des élèves de CM1
13/03/2023	2023/080	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires Physique et comptables du matériel terrestre à moteur	CTM	Déchèterie	Souffleurs Meuleuse Perceuses Poste à souder

13/03/2023	2023/081	Fixant les modalités du contrat passé avec ESPACES VACANCES	RETRAITES	ESPACES VACANCES	17187,95 € TTC, du 27 mai au 3 juin 2023, 45 retraités et deux accompagnateurs de la ville de Ris-Orangis
14/03/2023	2023/082	Résiliation du marché 2021-21 relatif à l'acquisition de vêtements professionnels et d'articles de sécurité pour les services municipaux en son lot n°2 Chaussures de sécurité	MARCHES PUBLICS	CREA'TOP	Maximum annuel 17 000 € HT
17/03/2023	2023/083	Attribution du marché relatif à la mission de programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un équipement polyvalent scolaire, extrascolaire et restauration, ainsi que la réhabilitation et l'agrandissement partiel de locaux existants – Marché 2023-02	MARCHES PUBLICS	TEAM CONCEPT	Poste n°1 : partie forfaitaire 18 975 € HT soit 22 770 € TTC Poste n°2 : partie à bon de commande 60 000,00 € HT sur une durée de 36 mois
20/03/2023	2023/084	Décision approuvant l'avenant n°1 au marché 2021-31 relatif aux travaux de reconstruction du gymnase Albert Camus de la commune de Ris Orangis (91130) lot 3	MARCHES PUBLICS	IPC immobilier Patrimoine Construction	10 733,88 € TTC, portant le nouveau montant du marché à 322 437,74 € TTC, soit une augmentation du montant du marché de 3,44%
20/03/2023	2023/085	Acceptant la rétrocession d'une concession n°D105 F8	RELATION CITOYENNE	Madame et Monsieur GRENET	Prix d'acquisition initiale : 309,00 €, Durée de jouissance du 29 mars 2007 au 29 mars 2037 : 30 ans, Durée qui reste à courir : 4 ans. Le montant à rembourser est de 144,20 €.
20/03/2023	2023/086	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation passé avec l'association 97 degrés pour le carnaval	CULTURE	97 degrés	750 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00 jusqu'à 16h30
20/03/2023	2023/087	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation passé avec l'association RIS N'RYTHM pour le carnaval	CULTURE	RIS N'RYTHM	600 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00

20/03/2023	2023/088	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation passé avec l'association Franco Kabyle de Ris-Orangis (AFKRO) pour le carnaval	CULTURE	Franco Kabyle de Ris-Orangis (AFKRO)	600 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00
20/03/2023	2023/089	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation passé avec l'association TEMPO & CO pour le carnaval	CULTURE	TEMPO & CO	1 800 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00
20/03/2023	2023/090	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation pour une animation en déambulation carnavalesque passé avec l'Agence Sur Mesure Spectacles	CULTURE	Sur Mesure Spectacles	3 846,50 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00
21/03/2023	2023/091	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation passé avec l'association de l'école de la cornemuse et des arts celtiques pour le carnaval	CULTURE	Ecole de la cornemuse et des arts celtique	1 000 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00
21/03/2023	2023/092	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation pour une animation en déambulation carnavalesque passé avec l'association Acidu	CULTURE	Acidu	5 464,90 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, à partir de 14h00
21/03/2023	2023/093	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé entre l'institut Pi-Psy et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place d'une conférence autour des enfants à besoins spécifiques	EDUCATION	Institut Pi-Psy	1 000 € euros TTC, le samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023 de 14h00 à 16h30
21/03/2023	2023/094	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour l'hébergement d'un groupe de jeunes du service jeunesse passé avec la SARL Espaces Libres à l'occasion d'un séjour	JEUNESSE	SARL Espaces Libres	7 128 euros TTC, 20 jeunes et 4 animateurs, séjour du 21 au 30 juillet 2023 à Saint Hilaire de Riez
21/03/2023	2023/095	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de réservation pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du centre de loisirs passé avec le Gîte Le Presbytère à l'occasion d'un séjour	JEUNESSE	Gîte Le Presbytère	4 000 euros TTC, 20 enfants et 4 animateurs, séjour du 10 au 23 juillet 2023 à Saint Rémy la Varenne

23/03/2023	2023/096	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour des dispositifs de sécurité passé avec l'Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne ADPC91 pour le carnaval, le bal, les cinémas en plein air et le feu d'artifice	CULTURE	Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne ADPC91	1 210 € TTC : carnaval du dimanche 14 mai 2023 : 250 € TTC, bal du jeudi 13 juillet 2023 : 250 € TTC, cinéma en plein air du vendredi 14 juillet 2023 : 180 € TTC feu d'artifice du vendredi 14 juillet 2023 : 350 € TTC, cinéma en plein air du samedi 26 août 2023 : 180 € TTC
23/03/2023	2023/097	Fixant les modalités de règlement d'une convention passée avec l'association Actes en Théâtre pour une prestation artistique en direction des enfants de la ludothèque	LUDOTHEQUE	Actes en Théâtre	660,00 € TTC, Stage d'expression scénique concernant 10 enfants âgés de 6 à 13 ans, du 2 au 5 mai 2023 de 10h à 12h, à la salle La Passerelle, suivi d'une représentation et d'une animation de jeux théâtraux le 5 mai 2023 de 18h30 à 22h30
23/03/2023	2023/098	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour du gardiennage passé avec la société Rolia Sécurité pour le carnaval	CULTURE	Rolia Sécurité	361,20 € TTC, Du samedi 13 mai 2023 à 21h00 au dimanche 14 mai 2023 à 11h00
27/03/2023	2023/099	Fixant les modalités du contrat Groupes passé avec MILEADE	RETRAITE	MILEADE	18 613,86 euros TTC, Du 2 au 9 septembre 2023, 45 retraités et 2 accompagnateurs de la ville
27/03/2023	2023/100	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du centre de loisirs passé avec les Gîtes de France à l'occasion d'un séjour	JEUNESSE	Gîtes de France	1 839 € TTC, Du lundi 28 août au dimanche 3 septembre 2023, Séjour au profit de 20 enfants de 3 à 13 ans et de 4 accompagnateurs à Saint Maixent L'Ecole



28/03/2023	2023/101	Attribuant le marché de fourniture et livraison de matériels de serrurerie-métallerie pour les régies bâtiment (lot 4 infructueux de la procédure 2022-55) – Marché 2023-03 Accord-cadre passé sans publicité ni mise en concurrence préalable suite à appel d'offres infructueux (Article R2122-2 1° - Code de la commande publique)	MARCHES PUBLICS	PROLIANS – DESCOURS ET CABAUD	Sans montant minimum et avec le montant maximum de 600 000 € HT – 48 mois fermes
29/03/2023	2023/102	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation dansante et musicale en déambulation passé avec l'association LilaSena pour le carnaval	CULTURE	LilaSena	2 660 € TTC, le dimanche 14 mai 2023 à partir de 14h00
29/03/2023	2023/103	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de co-réalisation avec l'EURL « Daniel Picq Productions Editions » pour un spectacle à l'occasion de la semaine bleue	RETRAITES	EURL « Daniel Picq Productions Editions »	1 850 € TTC, le samedi 30 septembre 2023 à 14h00
30/03/2023	2023/118	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession de droit d'exploitation pour une animation en déambulation carnavalesque passé avec l'association Bonus Track	CULTURE	Bonus Track	1 688,00 € TTC, le dimanche 14 mai 2023, de 14h00 à 16h00
03/04/2023	2023/119	Sans objet			
04/04/2023	2023/120	Approbation de l'avenant n°1 au marché 2022-32 relatif au nettoyage et à l'entretien des locaux des groupes scolaires et sites extérieurs de la ville de Ris-Orangis – Rajout d'une ligne au Bordereau de Prix Unitaire (BPU)	MARCHES PUBLICS	Europe services propreté	Sans incidence financière
04/04/2023	2023/121	Portant convention de financement avec le DABM 91 pour le bilan de compétences	RESSOURCES HUMAINES	DABM 91	1 500 euros TTC du 17 avril 2023 au 31 juillet 2023 au profit d'un agent de la commune
11/04/2023	2023/122	Décision approuvant l'avenant n°2 au marché 2021-31 relatif aux travaux de reconstruction du gymnase Albert Camus de la commune de Ris Orangis (91130) lot 2	MARCHES PUBLICS	PLASTALU SAS	10 922,40 € TTC Portant le nouveau montant du marché à 936 397,05 € TTC, soit une augmentation du montant du marché de 14,08 % cumulé (avenant 1 avenant 2)

13/04/2023	2023/123	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé entre l'entreprise Pythagore Education et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place d'un stage scolaire de remise à niveau	EDUCATION	Pythagore Education	1 125 € TTC du 24 au 28 avril 2023, de 10h00 à 12h00 et un temps de préparation de 30 minutes
19/04/2023	2023/124	Fixant les modalités de règlement de la convention de mise à disposition de locaux passée avec la Scène nationale de l'Essonne Agora-Desnos de l'Essonne à l'occasion de la restitution publique du projet « Jeunesse positive, nouvelle génération »	JEUNESSE	Scène nationale de l'Essonne Agora-Desnos	Cette mise à disposition s'effectue à titre gracieux. Le vendredi 21 avril 2023, de 9h00 à 23h00
20/04/2023	2023/125	Demande de subvention au titre du dispositif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI – « Reconquérir les friches franciliennes » de la Région Ile-de-France et tout autre dispositif d'aide	FINANCES CTM	Région Ile-de-France et tout organisme financeur	Demande de subvention au taux maximum
20/04/2023	2023/126	Demande de subvention au titre du Fonds vert 2023 - Axe 2 « renaturation des villes et des villages » - et tout autre dispositif d'aide	FINANCES CTM	Etat et tout organisme financeur	Demande de subvention au taux maximum
20/04/2023	2023/127	Fixant les modalités d'aliénation du matériel informatique	INFORMATIQUE	Matériel enlevé par l'entreprise LOXY	372,12 € HT
21/04/2023	2023/128	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle passé avec l'association K2CIRK	CULTURE	K2CIRK	20 000 € TTC - Mercredi 5 juillet 2023, un spectacle l'après-midi pour les centres de loisirs et tout public - Jeudi 6 juillet 2023, un spectacle le matin et l'après-midi pour les scolaires - Vendredi 7 juillet 2023, un spectacle le matin pour les scolaires - Vendredi 7 juillet 2023 à 21h00 et samedi 8 juillet 2023 à 22h00, un spectacle pour tout public
24/04/2023	2023/129	Portant signature d'une convention de formation avec l'Association AGORES dans le cadre du Forum de la Restauration Publique Territoriale	RESSOURCES HUMAINES	AGORES	625 euros TTC, au profit c'un agent de la commune, du 10 au 12 mai 2023

25/04/2023	2023/130	Portant modification de la décision n°2002/519 du 2 décembre 2002 relative à la régie de recettes « Concessions et Taxes funéraires »	REGIE	-	Modification du nom de la régie, du type de produits à encaisser et du montant d'encaisse
03/05/2023	2023/131	Portant signature d'une convention de formation de financement avec l'organisme Woonoz – Projet Voltaire	RESSOURCES HUMAINES	Woonoz	18 108 euros TTC Formation d'un an au profit de tous les agents de la ville et de leurs enfants
10/05/2023	2023/132	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé avec le Centre KAPLA pour la mise en place d'une animation « la Rue aux enfants »	EDUCATION	Centre KAPLA	1 740 € TTC Le samedi 3 juin 2023, de 14h00 à 17h00
15/05/2023	2023/133	Décision approuvant l'avenant n°1 au marché 2020-23 relatif au nettoyage des vitres des locaux	MARCHES PUBLICS	SAMSIC	Réajustement du prix unitaire par site – Aucune incidence sur le montant initial du marché
17/05/2023	2023/134	Sans objet			
17/05/2023	2023/135	Attribution du marché relatif à la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'élaboration de dossiers administratifs réglementaires (Loi sur l'Eau) pour le projet de réaménagement et renaturation des Berges de Seine à Ris-Orangis – Marché 2023-06	MARCHES PUBLICS	INGETEC	Poste n°1 : Partie forfaitaire - ordinaire : 18 650 € HT soit 22 380 € TTC Poste n°2 : Partie à bons de commande : sans minimum et avec maximum de 100 000 € HT sur une durée de 36 mois

19/05/2023	2023/136	Fixant les conditions et les modalités d'intervention des différents partenaires et prestataires dans le cadre de la Fête de la Nature, du 24 au 29 mai 2023	DEVELOPPEMENT DURABLE	Fédération de l'Essonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique  Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)  Association Planète Sciences	125 € TTC pour une animation pédagogique, le 25 mai 2023, de 13h30 à 16h30, aux Docks des Alcools, avec la Fédération de l'Essonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique  530 € TTC pour une animation autour de la construction de tunnels à hérisson et une animation liée à la présentation des créations faites par les enfants dans le cadre des Activités Educatives du mercredi matin, en lien avec la Biodive-sité, le 28 mai 2023, de 13h30 à 17h00 au Parc de la Theuillerie, avec l'association Planète Sciences  L'INRAE organise un atelier « Découvrir la vie des Sols », le 26 mai 2023, de 11h00 à 17h00, au sein des Jardins Familiaux à titre gracieux dans le cadre de sa politique de médiation scientifique.
22/05/2023	2023/137	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé avec l'entreprise 92 LOFI pour la mise en place d'une animation « la Rue aux enfants »	EDUCATION	92 LOFI	300 € TTC le samedi 3 juin 2023, de 14h00 à 17h00
22/05/2023	2023/138	Portant sur la convention de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France	FINANCES	Caisse d'Epargne et prévoyance	5 000 000 € Financement des investissements de la commune
22/05/2023	2023/139	Rapportant la décision n° 2023/017 du mercredi 1er février 2023 fixant les modalités d'une convention de prestation de service relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants, avec la Société Protectrice des Animaux - SPA -	FINANCES CTM	Société Protectrice des Animaux - SPA	Décision rapportée compte tenu de la délibération n°2023/109 du Conseil municipal du 29 mars 2023 relative au vote des subventions aux associations

26/05/2023	2023/140	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé avec l'association ProVélo Sud Ile-de-France pour la mise en place d'une animation « la Rue aux enfants »	EDUCATION	ProVélo	420 € TTC Le samedi 3 juin 2023, de 14h00 à 17h00
30/05/2023	2023/141	Acquisition et installation de vidéoprojecteurs interactifs pour des écoles élémentaires de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	ASHE	Sans minimum et avec un maximum de 210 000 € HT sur une durée ferme de 36 mois
30/05/2023	2023/142	Fixant les conditions et les modalités d'intervention des différents prestataires dans le cadre de la Fête de la Musique	CULTURE	Couleurs Jazz, Premium Backline, Kraken Groove Band, Bonne heure des arts et auto- entreprise Ludovic Misanthrope	Le mercredi 21 juin 2023 :  - 250 € TTC, à 19h10, avec l'association Couleurs Jazz - 150 € TTC, à 20h00, avec l'association Premium Backline - 500 € TTC, à 20h50, avec l'association Kraken Groove Band - 200 € TTC, à 18h10, avec l'association Bonne Heure des Arts - 300 € TTC, à 20h30, avec l'auto-entreprise de Ludovic Misanthrope.
31/05/2023	2023/143	Fixant les modalités de règlement d'une convention passée avec la Croix-Rouge française pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours Petite Envergnure lors de l'animation « La rue aux enfants »	EDUCATION	La Croix Rouge Française	242 € TTC le samedi 3 juin 2023, de 14h00 à 17h00